

## Séance du 4 juillet 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quatre juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique ordinaire sous la Présidence de Maurice Deschamps, Maire.

Présents : Mrs Chades, Claisse, Conduché, Deschamps et Mmes Chiron, Kahane et Puravet

Excusés : Mrs Desfarges, Pernet et Pesson

**Nombre de conseillers :**

En exercice : 10

Présents : 7

**Date de convocation :** 27/06/2025

**Date d'affichage :** 27/06/2025

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Sophie Peynet Bernat, agent communal, a été désignée secrétaire.

Délibération n°20250704\_029

Objet : Remboursement d'une location de la salle des fêtes

Vu la location de la salle des fêtes par Mme Pichon les 11 et 12 juin derniers,

Compte-tenu des travaux de ravalement de façade de l'établissement ces mêmes jours et de l'utilisation de l'eau de la cuisine par les ouvriers,

Considérant qu'il était impossible pour Mme Pichon de jouir normalement des locaux,

M. le Maire propose par conséquent de rembourser cette dernière de la totalité de la location, soit la somme de 90 €.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Maurice Deschamps

